

Madame la Présidente de la Commission
européenne
Commission européenne
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Belgique

N/Réf : MC24-01-30

Paris, le 25 janvier 2024

Objet : opposition des députés français de la majorité à la signature de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur

Madame la Présidente de la Commission européenne,

Alors que dans tous nos territoires, la mobilisation des agriculteurs témoigne d'une crise profonde qui appelle des réponses fortes, il y a urgence à redonner espoir et confiance à nos agriculteurs et à l'ensemble des filières qui ont pour fonction de nous nourrir et qui le font avec passion.

Nous vous alertons sur les dangers de l'adoption de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur qui désespèrent les agriculteurs actuellement mobilisés, en France comme en Allemagne ou encore en Espagne, Pologne ou Roumanie.

Comment peut-on demander à nos agriculteurs en France, mais aussi partout en Europe, de faire des efforts, de s'appliquer de nouvelles normes, pour se décarboner, pour produire afin de nous nourrir et accepter de faire rentrer des produits à bas prix qui prennent leurs marchés en concurrence déloyale et qui n'appliquent pas du tout ces règles ?

L'accord entre l'Union européenne et le Mercosur, est en contradiction totale avec nos engagements pour le monde agricole et pour la défense de l'environnement.

Trois lignes rouges ont été posées par la France et nous sommes déterminés et inflexibles pour qu'elles soient maintenues et déclinées en clauses contraignantes de conditionnalité tarifaire dans le cadre de l'accord.

Il s'agit d'assujettir l'accord UE-Mercosur au respect des engagements climatiques des parties ; de ne pas induire une augmentation de la déforestation importée au sein de l'UE et de conditionner l'accès des produits agroalimentaires au marché de l'UE au respect des normes sanitaires et environnementales européennes via des clauses puis des mesures miroirs.

Nous réclamons l'intégration systématique de ces clauses de réciprocité, dites « miroirs », entre les politiques mises en œuvre en matière sociale et écologique des deux côtés de l'Atlantique.

C'est une position juste que le président de la République, Emmanuel Macron, a initiée et défendue en février 2023 et que nous continuerons de porter.

Plus fondamentalement, il nous semble que l'UE ne peut ratifier un accord aussi anachronique et incompatible avec les efforts immenses engagés par nos agriculteurs dans les transitions écologiques et climatiques.

L'Europe doit privilégier de nouvelles formes de partenariats stratégiques sur les enjeux écologiques et sociaux, et tenir pleinement compte des impératifs de souveraineté et de sécurité alimentaires.

Enfin, nous demandons que l'accord soit soumis dans son intégralité à une procédure de ratification, c'est-à-dire à un vote à l'unanimité des Etats membres de l'UE, suivi d'un vote par le Parlement européen puis d'une adoption dans tous les Etats membres selon la procédure en vigueur. En France, il faudra ainsi que l'accord soit voté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Le 13 juin dernier, l'Assemblée nationale a déjà adopté à l'unanimité une proposition de résolution similaire, à l'initiative de la majorité.

Forts de notre engagement en faveur de l'agriculture française, nous demandons que cette expression claire et résolue du Parlement français soit entendue.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.



Danielle BRULEBOIS
Députée du Jura
Conseillère Départementale du Jura

Cosignataires

- **Xavier Albertini, Député de la Marne**
- **Antoine Armand, Député de Haute-Savoie**
- **Géraldine Bannier, Députée de la Mayenne**
- **Anne-laure Babault, Députée de Charente-Maritime**
- **Erwan Balanant, Député du Finistère**
- **Xavier Batut, Député de Seine Maritime**
- **Thierry Benoit, Député d'Ille-et-Vilaine**
- **Anne Bergantz, Députée des Yvelines**
- **Philippe Berta, Député du Gard**
- **Christophe Blanchet, Député du Calvados**
- **Benoit Bordat, Député de Côte-d'Or**

- Chantal Bouloux, Députée des Côtes d'Armor
- Bertrand Bouyx, Député du Calvados
- Pascale Boyer, Députée des Hautes-Alpes
- Blandine Brocard, Députée du Rhône
- Anthony Brosse, Député du Loiret
- Vincent Bru, Député des Pyrénées-Atlantiques
- Anne Brugnera, Députée du Rhône
- Stéphane Buchou, Député de Vendée
- Françoise Buffet, Députée du Bas-Rhin
- Fabienne Colboc, Députée d'Indre et Loire
- François Cormier-Bouligeon, Député du Cher
- Mickaël Cosson, Député des Côtes-d'Armor
- Laurent Croizier, Député du Doubs
- Jean-Pierre Cubertafon, Député de Dordogne
- Geneviève Darrieusecq, Députée des Landes
- Romain Daubié, Député de l'Ain
- Julie Delpech, Députée de la Sarthe
- Mathilde Desjonquères, Députée du Loir-et-Cher
- Nicole Dubré-Chirat, Députée du Maine-et-Loire
- Stella Dupont, Députée du Maine-et-Loire
- Sophie Errante, Députée de Loire-Atlantique
- Laurent Esquenet-Goxes, Député de Haute-Garonne
- Olivier Falorni, Député de Charente-Maritime
- Marina Ferrari, Député de Savoie
- Bruno Fuchs, Député du Haut-Rhin
- Jean-Marie Fiévet, Député des Deux Sèvres
- Jean-Luc Fugit, Député du Rhône
- Maud Gatel, Députée de Paris
- Luc Geismar, Député de Loire-Atlantique
- François Gernigon, Député de Maine et Loire
- Eric Girardin, Député de la Marne
- Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes
- Yannick Haury, Député de Loire-Atlantique
- Pierre Henriot, Député de Vendée
- Monique Iborra, Députée de Haute-Garonne
- Charlotte Goetschy-Bolognese, Députée du Haut-Rhin
- Perrine Goulet, Députée de la Nièvre
- Laurence Heydel Grillère, Députée de l'Ardèche
- Monique Iborra, Députée de Haute-Garonne
- Cyrille Isaac-Sibille, Député du Rhône
- Elodie Jacquier-Laforge, Députée de l'Isère
- Sandrine Josso, Députée de Loire-Atlantique
- Brigitte Klinkert, Députée du Haut-Rhin
- Luc Lamirault, Député d'Eure-et-Loir
- Virginie Lanlo, Députée des Hauts de Seine
- Mohammed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône
- Florence Lasserre, Députée des Pyrénées Atlantiques
- Pascal Lavergne, Député de la Gironde
- Pascal Lecamp, Député de la Vienne
- Laurent Leclercq, Député d'Eure-et-Loir
- Sandrine Le Feu, Députée du Finistère
- Patricia Lemoine, Députée de Seine et Marne
- Delphine Lingemann, Députée du Puy-de-Dôme
- Aude Luquet, Députée de Seine-et-Marne
- Didier Le Gac, Député du Finistère

- **Christine Le Nabour, Députée d'Ille et Vilaine**
- **Jean-François Lovisol, Député du Vaucluse**
- **Lise Magnier, Députée de la Marne**
- **Sylvain Maillard, Député de Paris**
- **Laurent Marcangeli, Député de Corse-du-Sud**
- **Bastien Marchive, Député des Deux Sèvres**
- **Louis Margueritte, Député de Saône et Loire**
- **Christophe Marion, Député du Loir-et-Cher**
- **Eric Martineau, Député de la Sarthe**
- **Jean-Paul Mattei, Députée des Pyrénées-Atlantiques**
- **Stéphane Mazars, Député de l'Aveyron**
- **Graziella Melchior, Député du Finistère**
- **Ludovic Mendès, Député de Moselle**
- **Sophie Mette, Députée de Gironde**
- **Bruno Millienne, Député des Yvelines**
- **Louise Morel, Députée du Bas-Rhin**
- **Hubert Ott, Député du Haut-Rhin**
- **Jimmy Pahun, Député du Morbihan**
- **Didier Paris, Député de Côte-d'Or**
- **Charlotte Parmentier- Lecocq, Députée du Nord**
- **Patrice Perrot, Député de la Nièvre**
- **Anne-Laurence Petel, Députée des Bouches du Rhône**
- **Michèle Peyron, Députée de Seine et Marne**
- **Josy Poueyto, Députée des Pyrénées-Atlantiques**
- **Rémy Rebeyrotte, Député de Saône-et-Loire**
- **Véronique Riotton, Députée de Haute-Savoie**
- **Jean François Rousset, Député de l'Aveyron**
- **Thomas Rudigoz, Député du Rhône**
- **Laetitia Saint Paul, Députée de Maine et Loire**
- **Freddy Sertin, Député du Calvados**
- **Charles Sitzenstuhl, Député du Bas-Rhin**
- **Violette Spillebout, Députée du Nord**
- **Liliana Tanguy, Députée du Finistère**
- **Jean Terlier, Député du Tarn**
- **Huguette Tiegna, Députée du Lot**
- **Sabine Thillaye, Députée d'Indre-et-Loire**
- **Stéphane Travert, Député de la Manche**
- **Nicolas Turquois, Député de la Vienne**
- **David Valence, Député des Vosges**
- **Frédéric Valletoux, Député de Seine et Marne**
- **Lionel Vuibert, Député des Ardennes**
- **Jean-Marc Zulesi, Député des Bouches-du-Rhône**